

Sept Canadiennes reçoivent la médaille "Personne"

Le gouverneur général, M. Edward Schreyer, a remis le 17 octobre, pour la première fois, le prix du gouverneur général en commémoration de l'affaire des personnes.

La médaille commémore une décision prise le 18 octobre 1929 reconnaissant que la femme était bel et bien une personne et qu'elle pouvait à ce titre être nommée au Sénat. (Voir *Hebdo Canada*, 22 août, vol. 7 n. 34).

Voici la liste des sept premières récipiendaires de la médaille:

- Mme Elizabeth Bagshaw, d'Hamilton (Ontario), une des premières femmes en médecine générale. Elle a lutté pour recevoir une formation médicale et a fait oeuvre de pionnière en matière de régulation des naissances.
- Mme Thérèse Casgrain, de Montréal; fondatrice de la Ligue des droits de l'homme du Québec et de la Fédération des femmes du Québec. Son leadership a permis aux femmes de sa province d'obtenir le droit de vote et le droit de participer à la politique municipale.
- Mme Marion Boyce, de Toronto; première directrice du Bureau de la main-d'oeuvre féminine au ministère fédéral du Travail. Elle a contribué à l'éducation et au bien-être des femmes de tous les âges par son travail bénévole au sein de la Young Women Christian Association et par sa participation à la commission de la situation de la femme de l'ONU.
- Mme Grace MacInnis, de Vancouver; député de Vancouver-Kingsway de 1965 à 1974. Elle s'est faite le défenseur acharné à la Chambre des communes des droits de la femme et de l'amélioration de ses conditions de travail.
- Mme Eileen Tallman-Sufrin, de White Rock (Colombie-Britannique); syndicaliste et spécialiste en formation de chefs syndicaux. Elle a contribué à améliorer la condition de travail des employées de banque, de bureau et de magasin au Canada.
- Mme Mary Two Axe Early, de Caughnawaga (Québec); fondatrice et vice-présidente de l'Organisation pour la défense des droits des Indiennes. Elle s'est efforcée inlassablement d'assurer aux femmes autochtones l'égalité des droits.
- Mme Sophia Dixon, de Saskatoon (Saskatchewan); ex-présidente de la United Farm Women et du premier syndicat d'agriculteurs de Saskatoon. A noter: son

apport inestimable au mouvement coopératif et aux organisations féminines en milieu rural.

Le ministre responsable de la condition féminine, M. David MacDonald, a annoncé que la médaille serait attribuée annuellement. Elle est dessinée par Dora de Pedery-Hunt.

Les polluants atmosphériques

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé, à la mi-octobre, la publication du premier rapport annuel du Groupe consultatif de recherche canado-américain sur le transport de polluants atmosphériques sur de longues distances (TPALD). La publication a été annoncée simultanément à Washington par le Département d'État américain.

Ce rapport avait pour objet de faire la synthèse des données scientifiques existantes et de les mettre à la portée des non-spécialistes intéressés par la question. On a également reconnu son utilité pour les discussions en cours sur la qualité de l'air de part et d'autre de la frontière.

Les programmes de recherche, qui en sont à leurs débuts dans les deux pays, ont bénéficié des efforts de coordination du Groupe.

Le groupe bilatéral consultatif de recherche, formé en octobre 1978 est chargé entre autres:

- d'analyser les programmes déjà institués et ceux en cours d'élaboration;
- de promouvoir des mesures propres à assurer la comparabilité des données produites par les programmes dans ces pays;
- de promouvoir la diffusion de données et d'informations de recherche appropriées;
- de fournir des conseils et des recommandations aux organismes appropriés des deux gouvernements;
- de préparer chaque année un arrêté de situation à l'intention des deux gouvernements et d'autres rapports qui pourront être jugés nécessaires.

Le Groupe est coprésidé par un représentant d'Environnement Canada et un autre de la United States Environmental Protection Agency, et il se compose de représentants d'un certain nombre d'organismes canadiens et américains dont les recherches sont liées au transport des polluants.

Vers des relations Canada-OLP?

Le gouvernement canadien consentira dans certaines circonstances, à accepter l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme porte-parole du peuple palestinien, pour tenter de régler des griefs qu'il croit légitimes, a déclaré le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, le 8 octobre à Toronto.

M. Clark, qui parlait lors de l'émission télévisée *Newsmagazine*, a cependant précisé que l'OLP devra d'abord renoncer à la violence et au terrorisme et reconnaître à Israël le droit d'exister en tant que pays.

Un représentant de l'OLP aux États-Unis, M. Hatem Husaini, directeur du Centre d'information de l'OLP à Washington, s'est réjoui de la déclaration de M. Clark. Il s'agit d'un grand pas en avant dans la résolution du conflit au Moyen-Orient, a souligné M. Husaini.

De son côté, le ministre conseiller de l'ambassade d'Israël à Ottawa a dit que la situation était toujours la même parce que l'OLP n'a satisfait à aucune de ces conditions.

L'emploi réservé, à nouveau nécessaire pour les immigrants

L'obligation pour certains requérants de réunir dix points d'appréciation au chapitre de l'emploi réservé afin d'être admis au Canada sera rétablie dans le Règlement sur l'immigration dès le mois de novembre.

"Cette obligation avait été abolie le printemps dernier lorsqu'il était devenu évident qu'au rythme où allait l'immigration, le niveau annoncé pour 1979, soit 100 000, ne serait pas atteint", a expliqué le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Atkey. "La suppression de cette obligation a effectivement augmenté le nombre de requérants qui ont pu ainsi réunir les conditions voulues aux fins de l'immigration, et il est maintenu prévu que le mouvement de cette année se chiffrera au moins à quelque 105 000 immigrants".

Le Ministre a aussi indiqué que l'augmentation du nombre des requérants découlant de la suppression des dix points obligatoires (combinée à l'accroissement du nombre de réfugiés que le gouvernement s'est déclaré prêt à accueillir) donnerait lieu à une hausse du mouvement global d'immigration en 1980.